

| | |
|---|---|
| Objectifs pédagogiques | A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de mettre en application les prescriptions de sécurité de la publication NF C 18-510 lors de l'exécution d'opérations sur ou au voisinage des ouvrages électriques Basse Tension. |
| Public | Personnel devant exécuter des travaux d'ordre électrique sur / dans un environnement électrique Basse Tension ou à son voisinage. Stagiaire minimum : 1 maximum : 10 |
| Pré-requis | Avoir, dans le domaine de tension considéré et sur les ouvrages ou installations électriques, des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle, et notamment : <ul style="list-style-type: none"> - différencier les grandeurs électriques (courant, tension résistance, puissance, alternatif et continu - identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects - identifier les équipements électriques dans leur environnement (fonctions : séparation, protection commande...) - lire un schéma électrique et reconnaître les matériels à partir de leurs symboles <p>Ne pas avoir de contre-indication médicale.</p> |
| Moyens et méthodes pédagogiques Moyens techniques et d'encadrement | Moyens audiovisuels appropriés aux sujets traités. Exercices pratiques réalisés sur matériels adaptés. Document regroupant les divers thèmes, remis à chaque stagiaire. |
| Durée minimum | 3 jours soit 21 jours |
| Lieu | En entreprise ou en agence |
| Contenu type de formation | <p>Thèmes commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Les effets du courant sur le corps humain</u> : électrisation, électrocution, brûlure • <u>Ouvrages ou installations</u> : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels • Les zones d'environnement et leurs limites • <u>Habilitation</u> : principe, symboles, limites et formation • Analyse des risques et mise en œuvre des principes généraux de prévention • Surveillance des opérations • <u>Mise en sécurité d'un circuit</u> : mise hors tension, VAT, consignation, mise hors de portée • <u>Equipements de Protection Collectives</u> : identifier, vérifier, utiliser • <u>Equipements de protection individuelle</u> : identifier, vérifier, utiliser • <u>Connaître les équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...)</u> : risques et mise en œuvre • Connaître la conduite à tenir face à un incendie ou un accident sur ou près des ouvrages ou installations électriques • Savoir évaluer le risque électrique <p>Spécifique au titre d'habilitation nécessaire (ex : B1,B1V,B2,B2v,B2V essai, BR, BC, BE mesure, vérification, essai)</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <u>Caractérisation des travaux et limites</u> : hors tension, sous tension avec ou sans voisinage ◦ <u>Chargé de consignation et chargé d'exploitation électrique</u>: rôle, instructions, échange d'informations ◦ <u>Habilitation</u>: symbole et limites ◦ <u>Mesures de prévention à appliquer lors des travaux</u>: éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter ◦ <u>Matériels électriques dans leur environnement</u>: fonction, caractéristiques, identification ◦ <u>Documents applicables lors de travaux</u> : instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail... ◦ <u>Equipements de travail utilisés</u> : risque, vérification, utilisation ◦ Instructions de sécurité pour essais (pour attribut « essai ») |
| Suivi et évaluation des résultats | Evaluation théorique sous formes de QCM. Contrôle des connaissances assuré régulièrement tout au long du stage. Travaux et évaluations pratiques. Attestation de formation Un avis suite aux évaluations est donné par le formateur permettant à l'employeur de délivrer une habilitation. |